

NOTE DE DROITS D'AUTEUR

Auteur : Guillem Vincent

Adresse :

Carrer Valencia 314, 5-1,
08009 Barcelone, Espagne

N° de sécurité sociale : 1 83 01 29 151 078 14

Client : WART

Adresse :

39 quai du Léon 29600 Morlaix

Note de droits d'auteur (ou facture) N° : 20191101

Date : 07 novembre 2019

CESSION DE DROITS D'AUTEUR

Œuvre concernée : 5 photographies – Concert Acid Arab, Sala Apolo - Barcelone

Nature et étendue de l'autorisation :

- utilisations (destination, support...) : Internet / web media / presse écrite / communication artistes.
- zone géographique concernée : Europe, Inde, Turquie, Panama, Maroc, Liban (JDID tour)
- durée : 2 ans
- Photos à créditer: gecniv
Facebook @fewmorestamps (gecniv) – Instagram: @gecniv – Twitter : @gecniv – autres: gecniv

Tous autres droits réservés

Désignation :

Total de la rémunération artistique

100,00 €

TOTAL HT

100,00 €

TVA non applicable - Photographe non assujetti - Art. 293bis du CGI

0,00 €

TOTAL

100,00 €

INCIDENCES SOCIALES

Agessa (1,15 % de la rémunération artistique HT)

1,15

base CSG/CRDS (98,25% de la rémunération artistique HT)

98,25 €

CSG (7,50% de 98,25% de la rémunération artistique HT)

7,37

CRDS (0,5% de 98,25% de la rémunération artistique HT)

0,49

Contribution formation prof. (0,35% de la rémunération artistique HT)

0,35

(Loi n° 2011-1977 du 28/12/2011 -Art. L 6331-1 du Code du Travail)

TOTAL DES INCIDENCES SOCIALES

9,36

TOTAL NET A PAYER A L'AUTEUR	
(total - incidences sociales)	90,64 €

TOTAL A VERSER A L'AGESSA A L'AIDE DU BORDEREAU DE DECLARATION DIFFUSEUR	
. GSG, Ass.Sociales & CRDS (voir décompte ci-dessus)	9,36
. 1% diffuseur <i>(Art L 382-1 et R-382-1 et suivants du Code de la Sécurité sociale)</i>	1,00
. 0,10% Contribution diffuseur à la formation professionnelle des auteurs <i>(Loi n° 2011-1977 du 28/12/2011 -Art. L 6331-1 du Code du Travail)</i>	0,10
TOTAL A VERSER A L'AGESSA	10,46

Vincent Guillerm

Signature de l'Auteur
Nom de l'auteur



Vincent Guillerm